

Permis BA

**Si vous conduisez un véhicule léger (voiture) muni d'une boîte de vitesse et/ou d'un embrayage automatique, vous devez être en possession du permis B ou du permis B(A).
Le permis B(A) n'est donc pas une extension du permis B vers les véhicules automatiques mais une restriction du permis B à ces véhicules.**

Informations

La formation au permis B à embrayage automatique s'adresse donc à tout le monde et en particulier à ceux qui ont envie de se faciliter la tâche et conduire plus simplement un véhicule

Conditions

- *17 ans minimum à l'inscription en formation traditionnelle ou 15 ans minimum en conduite accompagnée*
- *18 ans minimum au passage de l'examen en formation traditionnelle ou 17 ans et demi minimum en conduite accompagnée*
- *Avoir obtenu l'ASSR 2 ou l'ASR si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988 et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez*
- *Le code depuis moins de 5 ans au passage de l'examen*
- **13 heures de leçons de conduite minimum** (au lieu de 20 en boîte manuelle)

L'examen

L'évaluation de départ à l'auto-école est obligatoire et doit avoir lieu avant de débiter son apprentissage.

Le nombre d'heures de leçons de conduite ne pourra pas être inférieur à 13 contre 20 pour une formation sur boîte manuelle. Une économie de plusieurs heures intéressante pour les petits budgets !

Ensuite, l'examen pratique se passe de la même façon qu'en filière traditionnelle, **mais sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique !**

Une fois le permis obtenu, **il est facile de transformer son permis boîte automatique en permis B « classique ».** **Six mois minimum après l'obtention du permis,** il vous faudra suivre une **formation de 7 heures** en école de conduite. L'objectif de cette formation sera de vous familiariser avec l'utilisation de l'embrayage et de la boîte de vitesses manuelle. A la fin de la formation, l'auto-école vous remettra une attestation certifiant de votre capacité à conduire une voiture équipée d'une boîte de vitesses manuelle. Et tout ça, **sans avoir à repasser l'examen pratique du permis de conduire !**

Écoles de conduite

Bournezeau 02 51 07 80 83 | Bressuire 05 49 74 51 24 | Cerizay 05 49 81 00 07 |
Fontenay-le-Comte 02 51 69 22 24 | Mauléon | La Roche sur Yon 02 51 37 13 52 |

